

SEANCE DU 12 MAI 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 15

L'An deux mil Quatorze,
Le 12 Mai,
A 20 heures 30 m, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme DESSOY Anny.

DATE DE LA CONVOCATION :

07 MAI 2014

DATE D'AFFICHAGE :

07 MAI 2014

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, BAUDOU, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, SEVERIN,
Mesdames TILLY, DEVILLE, MOINDJIE, CAILLAT, DESSOY.

ABSENTS (es) :

Mr LE BOT (Pouvoir à Mme DESSOY), Mr ARZILLIER (Pouvoir à Mr LECLERC), Mr PIGER (Pouvoir à Mr FERY)

Mr Guy LECLERC a été nommé Secrétaire.

Délibération n° 036/2014

Objet : Indemnité de Conseil du Comptable Mme Myriam TAGNON

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté Interministériel en date du 16 Décembre 1983 fixe les conditions d'attribution des indemnités de conseil pouvant être accordées aux receveurs assurant des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

L'article 3 de ce même arrêté précise, que l'indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat de l'organe délibérant. Elle peut toutefois être supprimée ou modifiée pendant cette période, par une nouvelle délibération.

Mme Myriam TAGNON assurant les fonctions de Comptable Public depuis le 1^{er} Juillet 2012, il nous appartient donc de déterminer l'indemnité de conseil qui lui sera attribuée.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accorder à Mme Myriam TAGNON, Comptable Public, une indemnité de conseil égale à 100 % du montant théorique maximal.

Les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité sont inscrits au compte 6225 du budget communal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103417-20140523-0342014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2014

Publication : 23/05/2014

Le maire de les Mesneux,

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
A LES MESNEUX, LE 12 MAI 2014.**

**LE MAIRE,
ANNY DESSOY.**

